

NOTE AUX PARENTS – NATATION SCOLAIRE

Votre enfant va suivre cette année des séances de natation sous la conduite de son enseignant et d'un maître-nageur sauveteur.

Les séances, d'une durée de 30 à 45 minutes par semaine, dureront du vendredi 15 septembre au vendredi 15 décembre 2023 pour les élèves de CP et de CE1.

Elles ont pour but d'apprendre aux enfants à se sentir à l'aise dans l'eau, à s'y mouvoir et à y plonger, à savoir rester et nager sous l'eau, à flotter et à nager. C'est l'occasion pour l'enfant de se développer, sur le plan moteur en particulier.

L'école élémentaire, qui n'écarte pas la possibilité d'un prolongement sportif adapté, ne cherche à être que la première étape de l'éducation de l'enfant en ce domaine, comme dans les autres disciplines.

Pour cette activité obligatoire, inscrite au programme de l'enseignement élémentaire, il n'est pas procédé à un classement dans un groupe d'aptitude physique. Il n'y a donc pas lieu de faire pratiquer une visite médicale particulière.

Tout enfant en bonne santé est a priori jugé apte aux activités physiques et sportives, et, par conséquent, aux activités aquatiques.

Toutefois, l'état de santé d'un enfant peut justifier la dispense, totale ou partielle, de l'éducation physique et sportive, donc, de la natation, attestée par un certificat médical délivré par le médecin de santé scolaire ou le médecin de famille.

Il vous appartient d'en informer la directrice de l'école, et de signaler, en cours d'année, tout incident de santé qui vous paraîtrait de nature à entraîner des précautions particulières.

Il est recommandé de munir votre enfant :

- d'un maillot de bain (pas de short),
- de 2 serviettes éponge (une grande et une petite pour les pieds),
- de vêtements faciles à mettre pour les petits (éviter les colliers, bracelets, bagues, collants ...),
- d'un bonnet de bain . Les bonnets de caoutchouc fin sans jugulaire, sont conseillés pour leur étanchéité, leur prix et le fait qu'ils n'empêchent pas les enfants d'entendre les indications des enseignants.

Les lunettes et masques ne sont pas conseillés.

Nom et prénom de l'enfant : Classe : CP- CE1 Mme

J'autorise mon enfant à prendre le bus, réservé par la Municipalité pour se rendre à la piscine Aquazergues à ANSE et participer à cette activité obligatoire .

Pris connaissance le Signature des responsables légaux :